New Nouveau Brunswick

Department of Natural Resources

Annual Report 2013-2014

New Nouveau Brunswick

Department of Natural Resources

Annual Report 2013-2014

Department of Natural Resources

Annual Report 2013-2014

Department of Natural Resources
Government of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada

ISBN 978-1-4605-0636-3 (print bilingual)
ISBN 978-1-4605-0637-0 (PDF: English)
ISBN 978-1-4605-0641-7 (PDF: française)

ISSN 1708-3575 (print bilingual)
ISSN 2368-5247 (PDF: English)
ISSN 2368-5255 (PDF: française)

9981

The Honourable Jocelyne Roy-Vienneau

Lieutenant-Governor of New Brunswick

May it please your Honour:

It is my privilege to submit the Annual Report of the Department of Natural Resources, Province of New Brunswick, for the fiscal year April 1, 2013, to March 31, 2014.

Respectfully submitted,

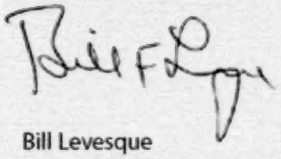

Bill Levesque
Deputy Minister

Table of Contents

Deputy Minister's Message 1

Highlights from the Past Year 2

Strategic Priorities 3

Strategy Management 3

The Perspectives of the Strategy Map 3

Department of Natural Resources Strategy Map 4

Performance Measures 5

Overview of Departmental Operations 11

High-level organizational chart 12

Division overview and highlights 13

Corporate Services Division 13

Renewable Resources and Operations Division 14

Financial Information 16

Summary of Staffing Activity 18

Summary of Legislation and Legislative Activity 19

Summary of Official Languages Activities 20

Summary of Recommendations from the Office of the Auditor General 21

Appendix A – Silviculture 22

Appendix B – Crown Timber Licence Management 23

Deputy Minister's Message

This year's Annual Report is newly designed to be in line with the Government of New Brunswick's formal management system which focuses on performance reporting and aims to provide better accountability to the public.

Performance reporting provides the department a structure to demonstrate its progress on meeting its goals and how it aligns with the strategic themes of GNB.

The Department of Natural Resources is now in its third year of creating a culture of continuous improvement. It uses Lean Six Sigma methodology and other tools to increase efficiency and accountability, improve services to the public, and streamline administration.

Department staff continued to work on a wide range of areas of interest to the public. They included developing *A Strategy for Crown Lands Forest Management* so that our forestry sector can remain competitive. The forestry sector is vital to the province, sustaining more than 22,000 jobs. The new strategy resulted in private investments in mill modernizations of more than $600 million across the province, and it helped create more than 500 jobs. The department equally was very involved in the areas of development for maple sugar producers; assisted in Crown land acquisition for blueberry farming; and in the areas of recreation where a number of changes were made that benefited hunters, anglers and outfitters in New Brunswick.

Our future challenge is to ensure that continuous improvement is not simply an initiative, but a permanent shift in our business culture to ensure the department supports New Brunswick in developing a stronger economy. The team at the Department of Natural Resources has done an exceptional job in transforming the department toward a performance-based organization, and we look forward to reaching our new goals and targets throughout the next year.

Bill Levesque
Natural Resources

Highlights from the Past Year

The Mobile Workforce Initiative for conservation officers placed computers in their vehicles, improving their immediate access to information and devoting more time to their duties in the field. This initiative received the Government Technology Exhibition and Conference Distinction Award in the category of Transforming the Business of Government.

The department successfully completed its third year under the GNB Performance Excellence Process. This formal management system has focused the department on performance management leading to improved strategy development with measures and initiatives to ensure the department's performance is met.

The department completed the identification of candidate Protected Natural Areas and obtained GNB approval to amend the *Establishment of Protected Natural Areas Regulation – Protected Natural Areas Act* to increase the number of PNAs on Crown lands. Amendments to the regulation are scheduled for the second quarter of the 2014-2015 fiscal year.

The department implemented measures to increase utilization of Crown reserve angling waters. It also developed a public portal system for the 2014 angling season to allow Crown reserve anglers to determine what stretches of water are available; submit an application; book unclaimed stretches; and pay their Crown reserve licence online.

The department released *A Strategy for Crown Lands Forest Management* to encourage private sector investment in a forestry sector that is facing many global pressures. This will allow the province to maintain more than 22,000 direct and indirect jobs in New Brunswick, help to create 500 new permanent jobs and 1,200 construction jobs, and spur $600 million in investments in mills across the province. The forestry sector contributes $1.45 billion to the provincial GDP annually.

Natural Resources was one of the first departments to completely migrate their data servers to the GNB Allison Data Centre and closed their on site server room. This initiative has saved the department $300,000 in replacement costs.

Amendments to the *Fish and Wildlife Act* were introduced, that will allow the department to begin the development of a web-based licensing system for angling, hunting and trapping. Target for implementation is scheduled for 2015-2016.

The department played a significant role in support of the government's blueberry strategy by working with the Department of Agriculture, Aquaculture and Fisheries to identify suitable Crown lands.

The *Species at Risk Act* was proclaimed in June 2013. It recognizes and protects 5 New Brunswick species as extirpated, 44 as endangered, 20 as threatened and 24 as being of special concern.

The department acquired approximately 700,000 hectares of LiDAR and digital photography in southern New Brunswick. This information was used to produce a new, high-resolution, operational scale forest inventory.

Strategic Priorities

Strategy Management

The Government of New Brunswick (GNB) has implemented a formal management system built on leading business practices to develop, communicate and review strategy. This process provides the public service with a proven methodology in both public and private sectors to execute strategy.

The formal management system starts with a strategic vision. The government expresses its vision through the themes for a stronger economy and an enhanced quality of life while living within our means. This strategic vision is articulated through the strategy map, which is a tool to provide focus and overall direction for improvement.

The Perspectives of the Strategy Map

The strategy map focuses on what is important to citizens: stimulating job creation and getting more people working; access to necessary programs and services; and providing value for their tax dollars.

The financial perspective addresses the financial requirements needed to sustainably support the commitment to citizens, stretching across all three themes of the vision. The financial perspective focuses on supporting the private sector to stimulate growth, ensuring the government lives within its means by achieving a sustainable budget and funding priority programs to contribute to an enhanced quality of life.

The internal processes are government's direct role in achieving the vision. They are the strategic improvements government needs to successfully implement to achieve the vision. Each department sets its own goals and priorities within the strategic themes to match its programs and specialized needs.

The enablers ensure that GNB is ready to execute the strategy through internal processes. Leaders and employees need to develop and demonstrate behaviours that engage others to ensure the success of strategic projects. Leaders need the right information at the right time to make strategic decisions, and the culture must align and recognize those who contribute to achievement of the strategy.

Department of Natural Resources Strategy Map

The Department of Natural Resources focused on achieving forest sector objectives to improve competitiveness and leverage investment under the stronger economy theme. Objectives set under the enhanced quality of life theme sought to create a balance by increasing area under the *Protected Natural Areas Act* and to enhance access to recreational activities as well as improve DNR services for clients.

The department aligned its strategy map objectives under living within our means and the enabler themes with GNB to ensure that fiscal and organizational readiness objectives were measured with appropriate actions taken during the fiscal year to remain on track. DNR recognizes the important role that employees played in achieving the strategy in 2013-2014 and their ongoing role a ve mature as a department under the formal management system.

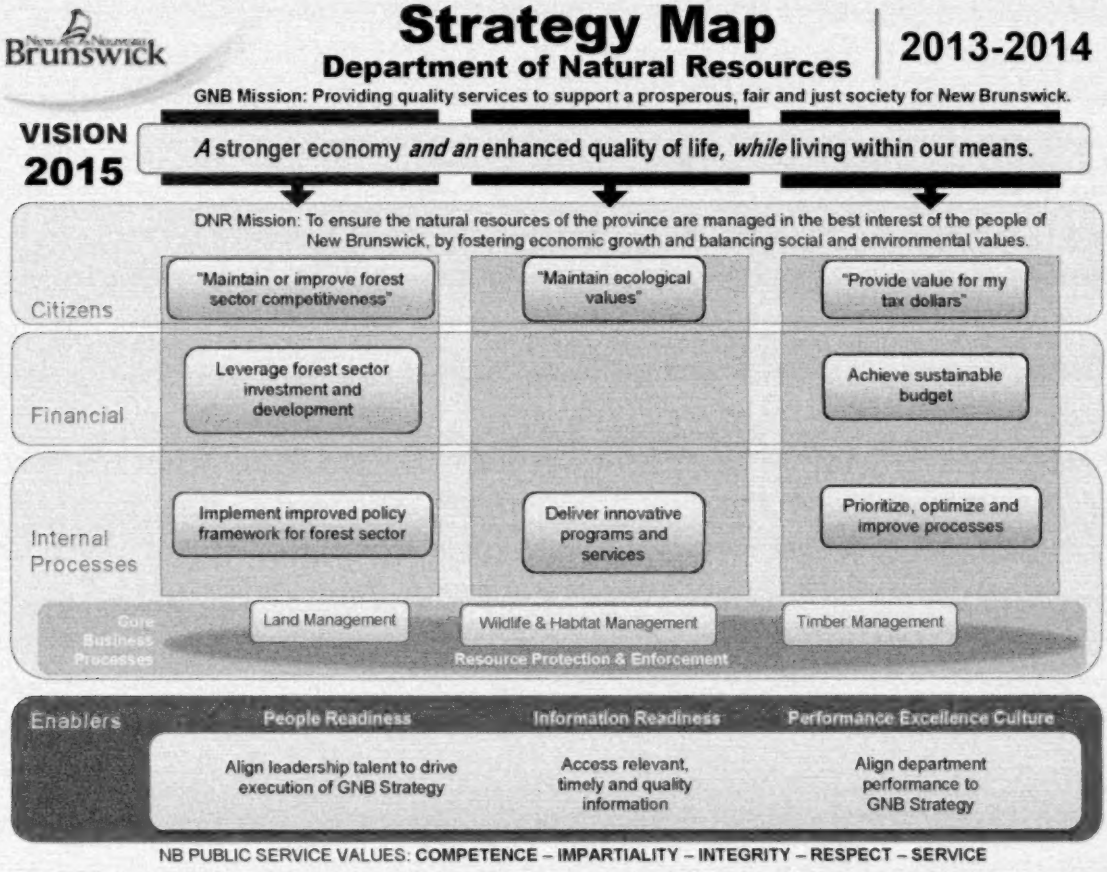

Performance Measures

Strategic theme: A Stronger Economy	Measure
Leverage forest sector investment and development.	Commitments to invest in forest sector.
Strategic theme: Enhanced Quality of Life	**Measure**
Deliver innovative programs and services.	Number of new or improved programs or services.
Strategic theme: Living Within Our Means	**Measures**
Achieve sustainable budget.	Ratio of actual to budgeted expenditures.
	Ratio of actual to budgeted revenue.
Prioritize, optimize and improve processes.	Dollars saved per continuous improvement.
Enablers (HR, IT, Performance Excellence Culture)	**Measure**
Align department performance to GNB strategy.	Average number of sick leave days in the department.

Strategic Theme
A Stronger Economy

Objective of the measure
Leverage forest sector investment and development.

Measure
Commitments to invest in the forest sector.

Description of measure
Total investment dollars committed by *forest industry partners.*

Overall performance
Exceeded stretch target of $116 million.

***Baseline**: $0*
Target: $100 million
Actual: $245.2 million

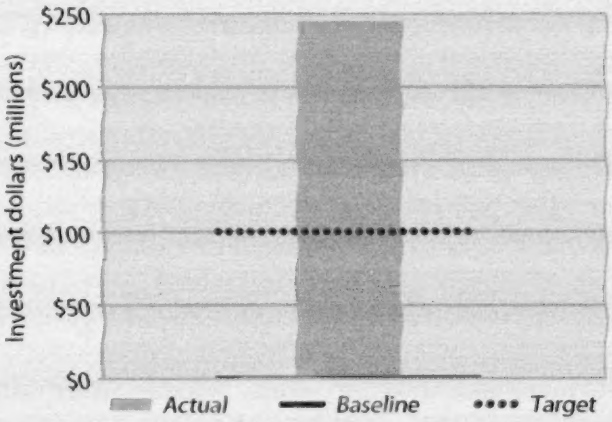

Why do we measure this?
This measure assesses the department's success in creating a forest strategy that would support growth and competitiveness in the forest sector.

What projects were undertaken in the reporting year to achieve the outcome?
With an increase in wood supply and a movement to less duplication and fewer reduced costs in the management of the forest, *A Strategy for Crown Lands for Forest Management* supports $600 million of industry investments. This strategy will allow the province to maintain more than 22,000 direct and indirect jobs in New Brunswick, and to help create 500 new permanent jobs and 1,200 construction jobs. The forestry *sector contributes $1.45 billion to the provincial GDP annually.*

Strategic Theme
Enhanced Quality of Life

Objective of the measure
Deliver innovative programs and services.

Measure
Number of new or improved programs or services.

Description of measure
To improve client experience by implementing programs or to increase access to necessary programs and services.

Overall performance
Met target of six new or improved programs or services.

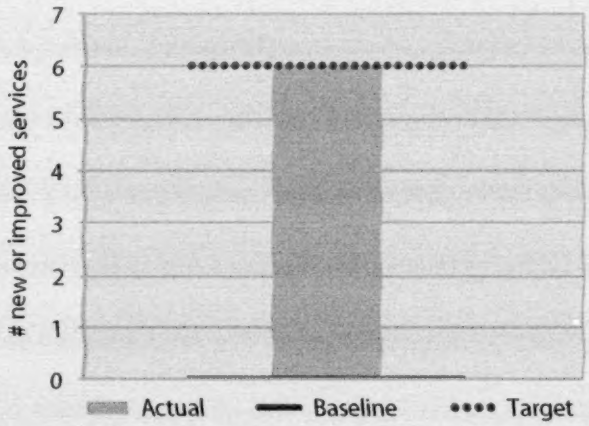

Baseline: 0
Target: 6
Actual: 6

Why do we measure this?
The department has a number of new programs under consideration along with some programs improvements to meet our client needs. It is expected that these new or improved programs or services will ultimately provide the public with access to more activities related to natural resources.

What projects were undertaken in the reporting year to achieve the outcome?
The department enhanced its fish stocking programs; implemented the new *Species at Risk Act*; modernized the Conservation Education Program (e.g., developed a conservation education system); and developed and implemented a consolidated New Brunswick hydrology network.

Strategic Theme
Living Within Our Means

Objective of the measure
Achieve sustainable budget.

Measure
Ratio of actual to budget for revenue and expenditures.

Description of measure
The ratio measures whether the department is over or under the budget on expenditures and revenue. The ratio will exceed 100% when expenses or revenue is over-budget and be less than 100% when under-budget.

Overall performance
Revenue – Exceeded stretch target of 100.5%
Expenditures – Between target and stretch of 98%

Baseline: Revenue – 99.68%
Expenditures – 95.84%
Target: Revenue – 100%
Expenditures – 100%
Actual: Revenue – 102.0%
Expenditures – 99.95%

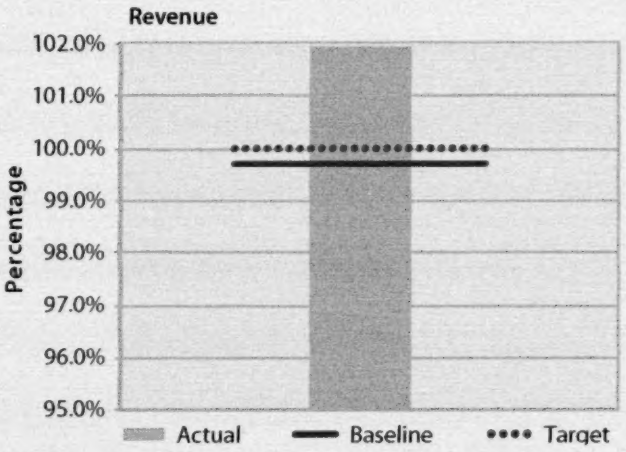

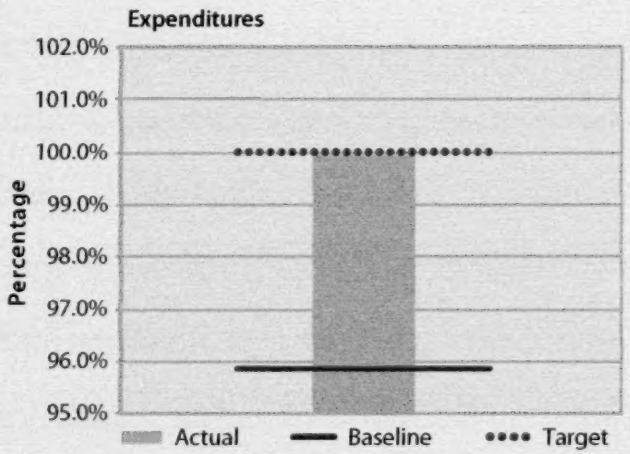

Why do we measure this?
These indicators measure the department's ability to manage its expenses within budget and to accurately estimate revenue based on information at the time budgets are prepared.

What projects were undertaken in the reporting year to achieve the outcome?
The department was diligent in monitoring discretionary spending; used best practices on procurement of goods and services to ensure best price and quality; and continued process improvement initiatives to find efficiencies and savings.

Strategic Theme
Living Within Our Means

Objective of the measure
Prioritize, optimize and improve processes.

Measure
Dollars saved per continuous improvement.

Description of measure
This measure focuses on the dollars achieved via Lean Six Sigma continuous improvement initiatives.

Overall performance
Exceeded stretch target of $1.2 million.

Baseline: $835,000
Target: $900,000
Actual: $1.6 million

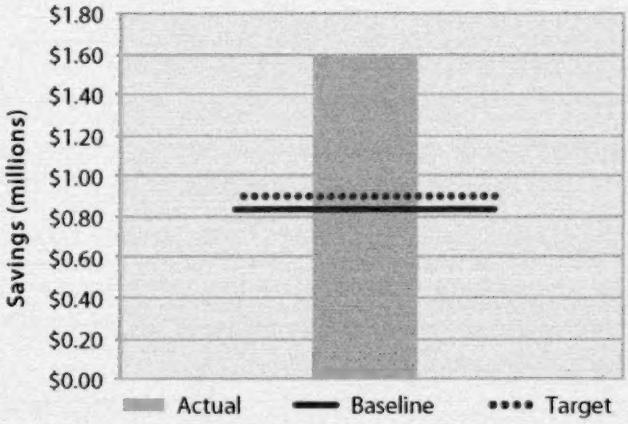

Why do we measure this?
An important aspect to the formal management system is for each department to undertake process improvement projects to reduce cost and increase efficiency of processes and services. This measure tracks the value of savings for these improvement projects.

What projects were undertaken in the reporting year to achieve the outcome?
Thirteen process improvement projects were undertaken to eliminate and control costs. Some projects resulting in hard savings associated with this target include::

- $201,000 from three waves of Waste Walk;
- $937,000 by reducing infrastructure and storage costs for istrict Offices;
- $52,000 by reducing District telephone calls volume; and
- $145,000 by improving the Crown land use application process.

The department also achieved $406,529 staff time efficiency through Process Improvement projects and in Waste Walk activities, for a total savings of $2,009,058.

Objective of the measure
Align department performance to GNB strategy.

Measure
Average number of sick leave days in the department.

Description of measure
The measure shows how many sick days were taken, on average, per full time employee.

Overall performance
Between target and stretch of 6.52 days.

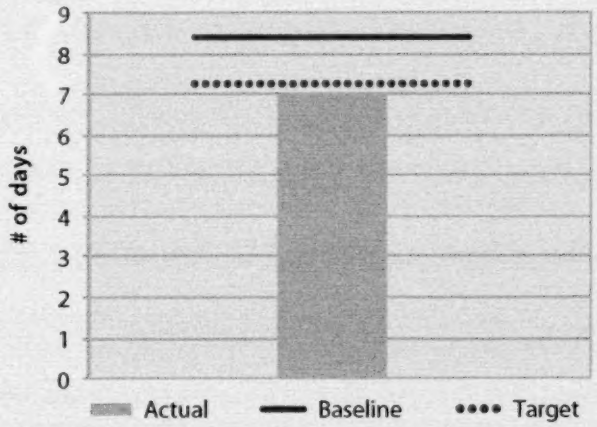

Baseline: 8.4 days.
Target: 7.2 days.
Actual: 7 days.

Why do we measure this?
Government has set a 20% reduction target in sick leave usage by March 31, 2015 (3-year target) for employees in Parts I, II and III of the Public Service. Lower absenteeism, and in particular, sick leave usage within certain employee groups, will result in significant savings for government and will help reduce costs associated with a loss in productivity as well as staff replacement costs.

What projects were undertaken in the reporting year to achieve the outcome?
The following activities assisted in meeting sick leave targets:

- Developed a strategy to promote wellness.
- Held Attendance Management Sessions for all Managers.
- Provided information about the Attendance at Work Policy and the Attendance Support Guide for Immediate Supervisors to all employees.
- Developed inventory of best human resource practices and implemented select ones.

Overview of Departmental Operations

The department is responsible for the protection, development, operation and management of provincial natural resource activities to ensure that timber, fish, wildlife, and Crown lands are managed in the best interests of New Brunswickers by fostering economic growth and balancing social and environmental values.

The Minister is responsible for the Department of Natural Resources, the New Brunswick Wildlife Council and the New Brunswick Forest Products Commission. He is also the Chairman of the board of directors of the Forest Protection Limited (fire suppression and other services).

The Deputy Minister is the President of board of directors of the Forest Protection Limited, serves on the board of directors of the Maritimes Forestry Complex Corporation (main office facilities), and leads the department.

The department is structured as follows:

- Minister and Deputy Minister Office (4 employees)
- Renewable Resources and Operations Division – includes the Fish and Wildlife Branch, the Forest Management Branch, the Crown Lands Branch and Regional Operations and Support Services (524 employees).
- Corporate Services Division – includes the Human Resources Services Branch, the Information Services and Systems Branch, the Financial Services Branch and the Policy and Strategic Initiatives Branch (64 employees).
- Communications Branch (2 employees).

High-level organizational chart

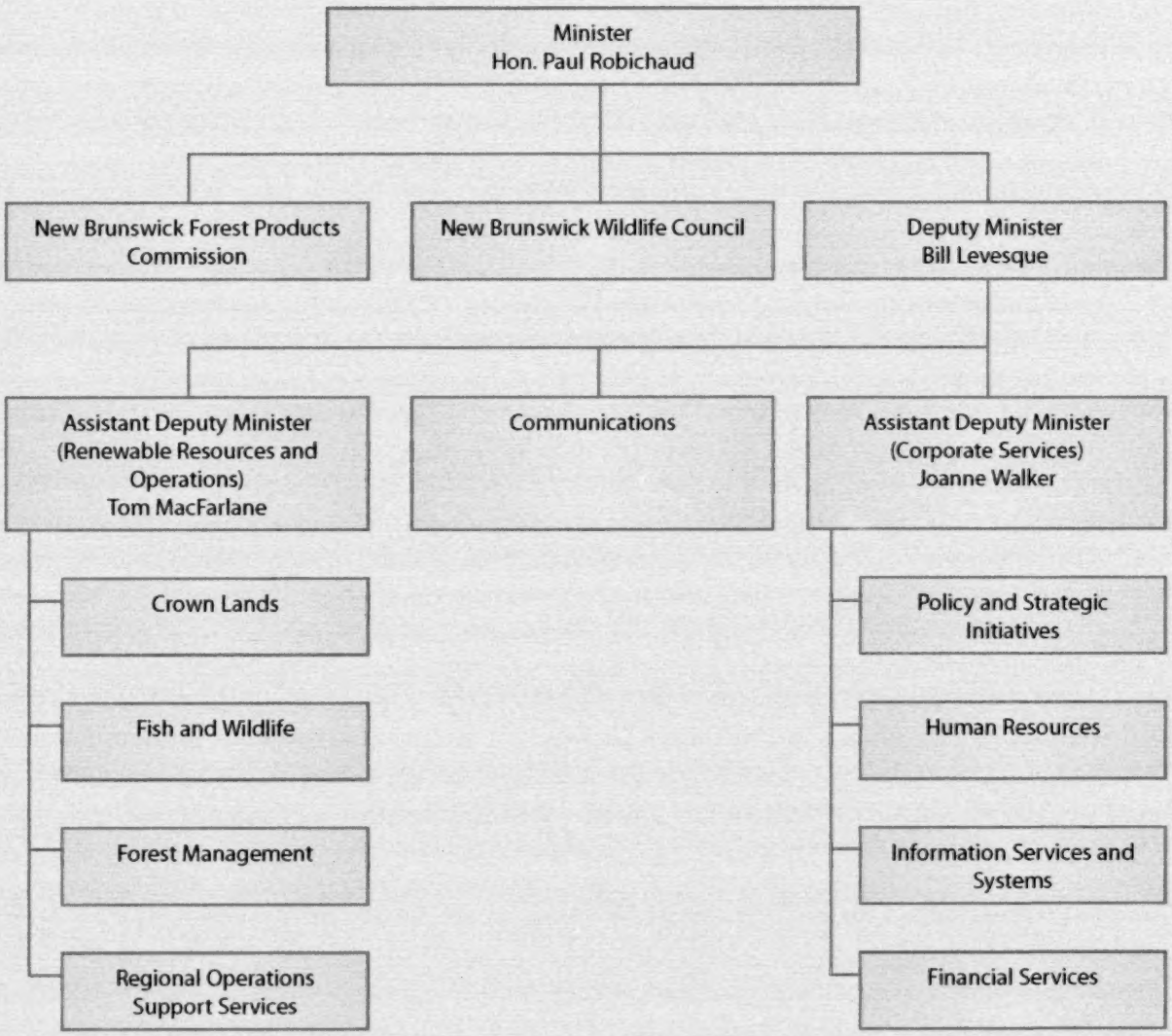

Division overview and highlights

Corporate Services Division

The **Corporate Services Division** provides management and administrative support for programs and activities of the department. The division includes the Human Resources Branch, the Information Services and Systems Branch, the Financial Services Branch and the Policy and Strategic Initiatives Branch. The Division continues to support the Department of Energy and Mines in financial, human resources and information services and systems.

The **Human Resource Services Branch** provides strategic and operational advice and assistance on all human resource management matters in support of the department's objectives. Services include the recruitment, training and development of quality staff; human resources planning; succession planning; engagement; official languages; performance management; classification and compensation; employee and labour relations; and health, wellness and safety.

The **Information Services and Systems Branch** is responsible to develop, manage and support the department's information technology and information management services and systems. The branch is responsible for coordinating the strategic data and application development of GIS; development and maintenance of software applications; departmental records management and external sales and services. In addition, the branch is responsible for Information Assurance and Risk Management ensuring compliance with the Government Information Systems Security Policy.

The **Financial Services Branch** is responsible for financial resources management. It includes the management of expenditures and revenues in accordance to acts, regulations, policies and accounting standards. It provides financial advice, budgeting, financial reporting, and accounting services.

The **Policy and Strategic Initiatives Branch** is responsible for supporting the development of policies and legislative proposals across the department and ensuring that these consider the Crown's duty to consult with First Nations; developing relationships with New Brunswick's First Nations; representing the department at inter-departmental and inter-governmental committees; co-ordinating the Minister's legislative business; and co-ordinating responses to requests under the *Right to Information and Protection of Privacy Act*. The branch is also the lead for process improvement activities and for strategy development for the department.

Human Resource Services Branch

- Developed an Orientation Program for employees with a goal of improving retention of a high performing staff. The orientation includes a large safety element, complying with the new legislative requirements of the *Occupational Health and Safety Act*.
- Delivered training sessions to all managers and supervisors on performance and attendance.
- Conducted 48 competitions.
- Facilitated focus group sessions to identify improvements on two important aspects of engagement: meaningful recognition of staff; and the flow of essential information.

Information Services and Systems Branch

- Collaborated with the Department of Environment and Local Government and Service New Brunswick to develop the New Brunswick Hydrographic Network. This database provides users with immediate access to current, accurate critical information about surface water. This initiative received a national award.
- Implemented the Electronic Information Management Systems (EIMS) and trained more than 370 department staff.
- Created an online data exchange application for the Forest Management Branch and Forest Products Limited.
- Developed several applications in support of departmental initiatives.

Financial Services Branch

- Streamlined accounting processes to find efficiencies in staff time.
- Provided cross training opportunities for employees.
- Supported management in ensuring the department delivered services and initiatives while being $47,500 under budget.

Policy and Strategic Initiatives Branch

- Responded to 29 requests under the *Right to Information and Protection of Privacy Act* and five notices of motion requests.
- Filed 45 Memorandums to Executive Council.
- Implemented 13 black belt / green belt projects.
- Conducted three waste walk training sessions for 38 employees.
- Engaged all First Nations communities in consultations regarding departmental initiatives and in bilateral discussions to renew each community's commercial harvesting agreement.

Key Performance Indicators for the Corporate Services Division at the departmental level are found in the DNR Balanced Scorecard.

Renewable Resources and Operations Division

The **Renewable Resources and Operations Division** is responsible for the administration and management of programs and activities within the Fish and Wildlife, Forest Management and Crown Lands branches as well as Regional Operations and Support Services program areas that include resource protection and enforcement activities.

The **Fish and Wildlife Branch** is responsible for the management of programs related to the fish and wildlife species of the province and for the management of conservation and protected areas within the province, including Protected Natural Areas. The management activities include monitoring the status of the fish and wildlife populations and where necessary developing actions to preserve or promote specific populations or habitats. This includes the management of harvest quotas associated with all game species and 19 fish species. The branch also administers all fish and game related licensing and hunter education activities.

The **Forest Management Branch** is responsible for the management and administration of the Crown timber resources. Its primary role involves the administration and oversight of all related aspects of forest management on Crown lands including: inventory, planning, insect and disease, forest operations, silviculture, wood products and royalty rates. The branch is responsible for the development and administration of agreements with Crown Timber Licensees and Sub-Licensee as described under the *Crown Lands and Forests Act*. The branch also administers provincial silviculture programs for private woodlots and maple producers.

The **Crown Lands Branch** is responsible for the management of the province's Crown lands, including coastal and submerged lands. The branch administers the legal responsibilities associated with all Crown lands of New Brunswick associated with all recreational and commercial land transactions pertaining to Crown lands, including purchases, sales and exchanges or leasing activities such as camp lot leases, commercial leases and easements, recreational ATV and snowmobile trail leases and recreational trail maintenance programs.

Regional Operations and Support Services is primarily responsible for field operations related to Branch activities as well as protection, enforcement, assessments and fire suppression. Regional Operations includes four regional offices and 18 district offices as well as a support services group that provides logistic and administrative support to operations and equipment throughout the department.

Fish and Wildlife Branch

- Signed contracts with the private sector hatcheries to double fish stocking capacity.
- Implemented regulatory changes to permit private registration of harvested moose.
- Increased aerial survey efforts to enhance moose population data.
- Amended legislation to recognize New Brunswick-born members of the RCMP and the military who are deployed outside the province to apply for resident hunting, angling and trapping licences.
- Implemented regulatory changes to allocate a portion of non-resident moose licences to qualifying guides and outfitters through a random draw.

Forest Management Branch

- Produced twenty-four million seedlings from the Kingsclear Forest Tree Nursery.
- Completed a Maritime fair market value survey for standing timber in co-operation with Nova Scotia and Prince Edward Island.
- Acquired digital imagery and LiDAR derived forestry statistics for 718,000 ha in southern New Brunswick, and established 200 LiDAR calibration plots.
- Re-measured 228 Permanent Sample Plots (PSPs) on Crown land and 64 PSPs on private woodlots to track forest growth.
- Significantly increased the monitoring of spruce budworm in New Brunswick due to an increased threat of an outbreak.
- Continued monitoring efforts related to non-native brown spruce longhorn beetle.
- Harvested 5,245 million cubic metres on Crown lands, and undertook 40,573 ha of Crown silviculture (see appendices A and B).

Crown Lands Branch

- 308 Crown land applications received and processed.
- 374 formal responses to the Minister and communication-related inquiries.
- Obtained GNB approval to proceed with a land exchange of 6,359 hectares with Oxford Frozen Foods.
- Obtained GNB approval to amend the *Lands Administration Regulation – Crown Lands and Forests Act* to reduce the administration burden and adjust the fees associated to poles and anchors.

Regional Operations and Support Services

- Continued to provide support for a number of DNR programs including law enforcement, forest fire management; auditing Crown land forestry operations; performing fish and wildlife management activities; responding to dead/injured/nuisance wildlife; responding to environmental issues, performing Crown land tenure inspections; responding to public issues/complaints, and providing hunter/trapper education and firearm safety programs to the public.
- Investigated 1,835 violations, a 15% increase from the previous year.
- Suppressed 345 fires that consumed 747 ha in 2013. This was a 20% increase over the area burned in 2012.
- Mobilized a total of 60 fire protection employees outside the province to assist with combating fires.
- Benefited from a new program that equipped vehicles of Conservation and Resource Officers with mobile computer work stations which allowed them to report directly to the field most days of the week.

Key Performance Indicators for the Renewal Resources and Operations Division at the departmental level are found in the DNR Balanced Scorecard.

Financial Information

Expenditures 2013-2014 ($)

Ordinary program	Main estimates	Appropriation transfers[1]	Final budget	Actual	Difference
Forest Management	73 550 000	1 858 000	75 408 000	75 760 000	352 000[2]
Fish and Wildlife Management	10 949 000	134 000	11 083 000	11 614 600	531 600[3]
Administration	6 501 000	4 000	6 505 000	6 584 600	79 600[4]
Land Management	4 162 000	20 600	4 182 600	3 764 900	(417 700)[5]
Regional Management	6 431 000	64 700	6 495 700	5 902 700	(593 000)[6]
Total 2013-2014	**101 593 000**	**2 081 300**	**103 674 300**	**103 626 800**	**(47 500)**

Capital and Special Purpose Accounts	Main estimates	Appropriation transfers[1]	Final budget	Actual	Difference
Property and capital improvements (Sentier NB Trail)	200 000	-	200 000	199 400	(600)
Property and capital improvements (Musquash watershed)	325 000	-	325 000	309 900	(15 100)
NB Wildlife Trust Fund	1 600 000	-	1 600 000	1 709 700	109 700[7]
Trail Management Trust Fund	1 400 000	-	1 400 000	1 452 500	52 500[7]
Grand Lake Meadows	27 000	-	27 000	22 700	(4 300)
Recoverable projects	200 000	-	200 000	48 300	(151 700)[8]

Notes

1 Appropriation transfers are due to wage settlements and supplementary estimate for fire suppression.
2 An increase in the volume of wood harvested and used led to increase expenses related to the Crown management fee and the amount of royalties returned to First Nations.
3 Over-expenditure related to the operation of salmon barriers.
4 Increased spending related to workers' compensation payments.
5 Savings were a result of vacancies and general efficiencies.
6 Savings were the result of general efficiencies and vacant positions.
7 Increase in the amount of grants provided.
8 Low number of projects approved.

Revenue 2013-2014 ($)

Ordinary program	Main estimates	Appropriation transfers[1]	Final budget	Actual	Difference
Return on investment	121 000	-	121 000	113 800	(7 200)
Licences and permits	5 052 000	-	5 052 000	5 221 200	169 200[1]
Sale of goods and services	3 908 000	-	3 908 000	4 063 500	155 500[2]
Royalties	72 725 000	-	72 725 000	74 057 800	1 332 800[3]
Fines and penalties	255 000	-	255 000	357 400	102 400[4]
Miscellaneous	318 000	-	318 000	645 400	327 400[5]
Capital recoveries – own source	540 000	-	540 000	42 200	(497 800)[6]
Total 2013-2014	**82 919 000**	-	**82 919 000**	**84 501 300**	**1 582 300**

Capital and Special Purpose Accounts	Main estimates	Appropriation transfers[1]	Final budget	Actual	Difference
Return on investment	39 000	-	39 000	21 700	(17 300)[7]
Licences and permits	3 103 000	-	3 103 000	3 039 200	(63 800)[8]
Sales of goods and services	5 000	-	5 000	0	(5 000)
Miscellaneous	0	-	0	1 400	1 400[9]
Conditional grants	200 000	-	200 000	48 300	(151 700)[10]
Total 2013-2014	**3 347 000**	-	**3 347 000**	**3 110 600**	**(236 400)**

Notes

1 Increase in the sales of angling licences and an increase in the number of moose licences available.
2 Revenue generated from the deployment of employees to other jurisdictions for forest fire fighting
3 Higher volume of wood harvested and used.
4 Increase in the amount of fines issued; increase in the value of harvesting penalties to licensees.
5 Overhead from DNR managing the Kent Crown licence; increased revenue from the Conservation Education program.
6 Sale of surplus land not finalized in 2013-2014.
7 Low interest rate resulted in less return than expected.
8 Lower than expected revenue from ATV registrations.
9 Recovery of expenditures from prior year.
10 Low number of projects approved.

Summary of Staffing Activity

Pursuant to Section 4 of the *Civil Service Act*, the deputy minister of Human Resources delegates staffing to each deputy head for his or her respective department. Please find below a summary of the staffing activity for 2013-2014 for the Department of Natural Resources.

The department advertised 37 competitions, including seven open (public) competitions and 30 closed (internal) competitions.

Pursuant to Section 15 and Section 16 of the *Civil Service Act*, the department made the following appointments using other processes to establish merit than the competitive process:

Appointment type	Appointment description	Section of the Civil Service Act	Number
Specialized professional, scientific or technical	An appointment may be made without competition when a position requires: • a high degree of expertise and training. • a high degree of technical skill. • recognized experts in their field.	15(1)	0
Equal Employment Opportunity Program	Provides Aboriginals, persons with disabilities and members of a visible minority group with equal access to employment, training and advancement opportunities.	16(1)(a)	0
Department Talent Management Program	Permanent employees identified in corporate and departmental talent pools, who meet the four-point criteria for assessing talent, namely performance, readiness, willingness and criticalness.	16(1)(b)	4
Lateral transfer	The GNB transfer process facilitates the transfer of employees from within Parts I, II (school boards) and III (regional hospital corporations) of the public service.	16(1) or 16(1)(c)	18
Regular appointment of casual / temporary	An individual hired on a casual or temporary basis under Section 17 may be appointed without competition to a regular properly classified position within the civil service.	16(1)(d)(i)	0
Regular appointment of students / apprentices	Summer students, university or community college co-operative students or apprentices may be appointed without competition to an entry level position within the civil service.	16(1)(d)(ii)	0

Summary of Legislation and Legislative Activity

Bill #	Name of legislation	Date of Royal Assent	Link to bill
3	*An Act to Amend the Crown Lands and Forests Act*	December 13, 2013	http://www1.gnb.ca/legis/bill/editform-e.asp?ID=1035&legi=57&num=4
4	*An Act to Amend the Fish and Wildlife Act*	December 13, 2013	http://www1.gnb.ca/legis/bill/editform-e.asp?ID=1036&legi=57&num=4

Summary of Official Languages Activities

Introduction

The department continued to work on an action plan to address the four sectors of activity identified in the *Government Plan on Official Languages*. The following outlines some actions taken in each of the areas of focus.

Focus 1

Random audits were conducted to verify that the active offer and service were provided in both official languages. Missed opportunities were addressed. Linguistic profiles were revised to ensure access to service of equal quality in both official languages. All profiles are updated on an ongoing basis.

Focus 2

Communication and correspondence with employees is delivered in their language of choice. The department continued to provide either simultaneous interpretation or bilingual presentations for all large meetings. Where appropriate, meetings are organized by linguistic group.

Focus 3

The department created an employee orientation program in which official languages policies were promoted and completion of two training modules were mandatory. Twenty-one employees participated in second language training in 2013-2014.

Focus 4

The department required all employees to complete two official languages training modules. These modules ensured that employees attained a thorough knowledge and understanding of the *Official Languages Act*, relevant policies, regulations and GNB's obligations with respect to official languages. In some cases, separate training sessions with department staff was needed.

Conclusion

The department appointed a francophone employee from the northern part of the province to a predominately anglophone location. The employee was a conservation officer, a position which has been particularly challenging to recruit bilingual capability in the south of the province. The employee is now fully integrated into the new community and has declined an opportunity to move back to the north of the province. The employee is delivering a fluently bilingual service.

Summary of Recommendations from the Office of the Auditor General

Name and year of audit area with link to online document	Recommendations	
	Total	Adopted
N / A – All recommendations took place prior to the 2009-2010 fiscal year.		

Appendix A – Silviculture

Production at the Kingsclear Nursery and the Atlantic Forest Seed Centre

Product	2013-2014	2012-2013	2011-2012
Seedling Produced	24,418,000	23,052,000	22,524,000
DNR seed produced (kilograms)	73,000	50,000	459,000
DNR seed stored (kilograms)	1,608,000	1,767,000	1,866,000
Seed stored for clients (kilograms)	2,892,000	3 551	2,525,000

Crown Silviculture by Year (hectares)

Year	Tree planting	Pre-commercial thinning	Herbicide	Total
2013	12 140	14 219	14 214	40 573
2012	13 420	14 700	14 592	42 712
2011	11 422	11 416	13 816	36 654

Private Land Silviculture by Year (hectares)

Year	Site preparation	Tree planting	Plantation tending	Pre-commercial thinning	Total
2013	793	1 120	1 643	4 016	7 572
2012	908	1 151	1 353	4 544	7 956
2011	819	811	1 328	5 072	8 030

Appendix B – Crown Timber Licence Management

Forest Products Harvested from Crown Land – Harvest by Year (m^3)

Year	Species	Licensees and Sub-Licensees	First Nations	Special permit	Total
2013-2014	**Softwood**	3 086 099	184 016	17,500	5 245 153
	Hardwood	1 890 301	46 537	20,700	
2012-2013	**Softwood**	3 033 802	167 317	6 324	5 070 106
	Hardwood	1 781 958	47 543	33 162	
2011-2012	**Softwood**	3 365 496	181 277	7 286	5 250 744
	Hardwood	1 620 505	46 319	29 861	

Note: Includes all species and products.

New Nouveau Brunswick

Ministère des Ressources naturelles

Rapport annuel 2013-2014

New Nouveau Brunswick

Ministère des Ressources naturelles

Rapport Annuel 2013-2014

Ministère des Ressources naturelles

Rapport Annuel 2013-2014

Ministère des Ressources naturelles
Gouvernement du Nouveau-Brunswick
C. P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

ISBN 978-1-4605-0636-3 (édition impimée)
ISBN 978-1-4605-0637-0 (PDF: anglaise)
ISBN 978-1-4605-0641-7 (PDF: française)

ISSN 1708-3575 (édition impimée)
ISSN 2368-5247 (PDF: anglaise)
ISSN 2368-5255 (PDF: française)

9981

L'honorable Jocelyne Roy-Vienneau

Lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick

Madame la Lieutenant-gouverneur,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère des Ressources naturelles pour l'exercice financier du 1er avril 2013 au 31 mars 2014.

Je vous prie de recevoir, Madame la Lieutenant-gouverneur, l'assurance de ma très haute considération.

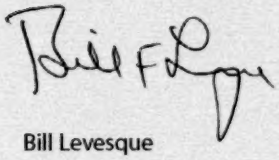

Bill Levesque
Sous-ministre

Table des matières

Message du sous-ministre 1

Faits saillants 2

Priorités stratégiques 3
Gestion stratégique 3
Les approches du Schéma stratégique 3
Contexte du Schéma stratégique du ministère 4

Mesures du rendement 5

Survol des opérations du ministère 11
Organigramme des échelons supérieurs 12
Vue d'ensemble de la division et faits saillants 13
Division des services généraux 13
Division des ressources renouvelables et des opérations 14

Information financière 17

Résumé des activités de recrutement 19

Résumé des projets de loi et des activités législatives 20

Résumé des activités liées aux langues officielles 21

Résumé des recommandation du bureau du vérificateur général 22

Annexe A – Travaux sylvicoles 23

Annexe B – Gestion des permis de coupe sur les terres de la coronne 24

Message du sous-ministre

Le présent rapport annuel a été conçu pour s'harmoniser au système de gestion officiel du gouvernement du Nouveau-Brunswick (GNB), qui est axé sur la présentation de l'information sur le rendement et vise à offrir une reddition de compte accrue au public.

La présentation de l'information sur le rendement fournit au Ministère une structure illustrant le progrès accompli relatif à ses objectifs, et sa situation par rapport aux visions stratégiques du GNB.

Le ministère des Ressources naturelles (MRN) en est à sa troisième année de mise en place d'une culture d'amélioration continue. Il utilise une méthodologie Lean Six Sigma et d'autres outils pour accroître l'efficacité et la reddition de compte, améliorer les services destinés au public et rationaliser l'administration.

Le personnel du Ministère poursuit ses travaux dans de nombreuses sphères d'intérêt public. Parmi ses travaux, mentionnons l'élaboration d'une *Stratégie de gestion des forêts de la Couronne* afin que notre secteur forestier demeure concurrentiel. Le secteur forestier, qui assure plus de 22 000 emplois, est vital pour la province. La nouvelle stratégie a engendré des investissements privés de plus de 600 millions de dollars pour la modernisation de scieries dans toute la province, ce qui a contribué à créer plus de 500 emplois. Le Ministère a également contribué activement au développement des acériculteurs et à l'acquisition de terres de la Couronne pour la culture du bleuet, ainsi qu'apporté de nombreux changements dans les domaines des loisirs qui profitent aux chasseurs, aux pêcheurs à la ligne et aux pourvoiries du Nouveau-Brunswick.

Notre défi pour l'avenir consiste à nous assurer que l'amélioration continue n'est pas qu'une initiative, mais plutôt un changement permanent de notre culture d'entreprise qui fait participer le Ministère au développement d'une économie robuste pour le Nouveau-Brunswick. L'équipe du MRN a fait de l'excellent travail concernant la transformation du Ministère en une organisation axée sur le rendement. Nous sommes impatients d'atteindre nos nouveaux objectifs et nos cibles au cours des prochaines années.

Bill Levesque
Ressources naturelles

Faits saillants

Le projet de postes de travail mobiles pour les agents de conservation a permis d'équiper leurs véhicules d'ordinateurs; ils ont ainsi un accès immédiat à l'information et peuvent consacrer davantage de temps à leurs tâches sur le terrain. Ce projet a reçu le prix de distinction dans la catégorie *Transformer l'entreprise du gouvernement* de la Conférence et exposition sur la technologie dans l'administration gouvernementale.

Le Ministère a mené avec brio sa troisième année du processus d'excellence du rendement du GNB. Dans le cadre de ce système de gestion officiel, le Ministère met l'accent sur la gestion du rendement qui favorise l'amélioration du développement stratégique par des mesures et des initiatives garantissant l'atteinte des objectifs de rendement du Ministère.

Le Ministère a repéré des zones potentielles pour l'aménagement de zones naturelles protégées (ZNP). Il a obtenu l'approbation du GNB pour modifier le *Règlement établissant une zone naturelle protégée* de la *Loi sur les zones naturelles protégées* dans le but d'accroître le nombre de ZNP sur les terres de la Couronne. Les modifications au *Règlement* devraient entrer en vigueur au cours du second trimestre de l'exercice 2014-2015.

Le Ministère a mis en place des mesures pour faire un usage accru des eaux de la Couronne réservées à la pêche à la ligne. Il a aussi développé un portail public pour la saison 2014 qui permettra aux pêcheurs de déterminer quelles sections des eaux de la Couronne sont disponibles, de soumettre des demandes d'inscription aux tirages, de réserver des sections des eaux non réclamées et de payer leur permis de pêche en ligne.

Le Ministère a publié sa *Stratégie de gestion des forêts de la Couronne*, dont l'objectif est de favoriser l'investissement du secteur privé dans le secteur forestier qui fait face à de nombreuses pressions à l'échelle mondiale. Cette stratégie permettra au Nouveau-Brunswick de maintenir plus de 22 000 emplois directs et indirects au Nouveau-Brunswick, contribue à la création de 500 nouveaux emplois permanents et de 1 200 emplois dans le secteur de la construction, de même que stimule un investissement de 600 millions de dollars dans les scieries de la province. La contribution financière du secteur forestier au PIB provincial se chiffre à 1,45 milliard de dollars.

Le MRN est l'un des premiers ministères à avoir achevé la migration de ses serveurs de données vers le centre de données Allison du GNB et à avoir fermé sa salle locale de serveurs. Cette initiative a permis au Ministère de réaliser des économies de 300 000 $ en coûts de remplacement.

Des modifications ont été apportées à la *Loi sur le poisson et la faune*; elles permettront au Ministère d'amorcer le développement d'un système en ligne d'octroi de permis pour la pêche à la ligne, la chasse et le piégeage. Sa mise en œuvre est prévue en 2015-2016.

Le Ministère a joué un rôle de soutien déterminant pour la stratégie gouvernementale relative à la production du bleuet en repérant, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, les terres de la Couronne propices.

La *Loi sur les espèces menacées d'extinction* est entrée en vigueur en juin 2013. Au Nouveau-Brunswick, elle reconnaît et protège cinq espèces reconnues comme disparues, 44 espèces en voie de disparition, 20 espèces menacées et 24 espèces ayant un statut préoccupant.

Le Ministère a fait l'acquisition de données LiDAR et de photographies numériques pour 700 000 hectares situés dans le sud du Nouveau-Brunswick. Ces données ont été utilisées pour produire un nouvel inventaire forestier en haute résolution à une échelle opérationnelle.

Priorités stratégiques

Gestion stratégique

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick (GNB) a instauré un système de gestion officiel qui met à profit les pratiques opérationnelles d'avant-garde en matière d'élaboration, de communication et de révision des stratégies. Grâce à ce processus, la fonction publique dispose d'une méthodologie ayant fait ses preuves dans les secteurs public et privé pour établir une stratégie.

Le système de gestion officiel commence par une vision stratégique. La vision du gouvernement s'exprime par les thèmes de la vision d'une économie plus forte et d'une meilleure qualité de vie, tout en vivant selon nos moyens. Cette vision stratégique s'articule autour du Schéma stratégique, un outil permettant de cibler les axes d'intervention et de donner une orientation globale dans une optique d'amélioration.

Les approches du Schéma stratégique

Le Schéma stratégique met l'accent sur ce qui est important pour les citoyens : stimuler la création d'emplois et accroître le nombre de gens qui travaillent, donner accès aux programmes et services nécessaires et s'assurer que les fonds publics sont utilisés de manière optimale.

La perspective financière tient compte des exigences financières dont nous avons besoin pour appuyer de façon durable l'engagement pris auprès des citoyens. Cette dimension financière s'attache principalement à soutenir le secteur privé afin de stimuler la croissance, de s'assurer que le gouvernement vit selon ses moyens en établissant un budget viable et de financer les programmes prioritaires pour contribuer à améliorer la qualité de vie des citoyens.

Les processus internes constituent l'action directe que doit prendre le gouvernement pour réaliser la vision. Ces processus constituent les améliorations stratégiques que le gouvernement doit mettre en œuvre avec succès pour concrétiser la vision. Chaque ministère établit ses propres objectifs et priorités, au regard des thèmes stratégiques définis, de manière à les harmoniser à ses programmes et ses besoins particuliers.

Les catalyseurs veillent à ce que le GNB soit prêt à exécuter la stratégie au moyen du processus interne. Les dirigeants et les employés doivent acquérir et adopter des comportements qui font participer autrui pour assurer la réussite des projets stratégiques. Les dirigeants doivent avoir accès en temps opportun à des renseignements pertinents et de qualité pour prendre des décisions stratégiques, et la culture de l'excellence du rendement doit harmoniser et souligner l'apport des personnes qui participent à la réalisation de la stratégie.

Contexte du Schéma stratégique du ministère

Le MRN a mis l'accent sur l'atteinte des objectifs dans le secteur forestier afin d'améliorer sa compétitivité et de stimuler l'investissement; ces objectifs s'inscrivent dans la vision d'une « économie plus robuste ». Les objectifs poursuivis dans le cadre de la vision « meilleure qualité de vie » sont la création d'un équilibre au moyen de l'accroissement du secteur régi par la *Loi sur les zones naturelles protégées* et l'amélioration de l'accès aux activités récréatives, de même qu'aux services du MRN par les clients.

Le Ministère a harmonisé ses objectifs avec la vision « vivre selon nos moyens » et avec les catalyseurs du schéma stratégique du GNB afin de s'assurer que les objectifs en matière d'état de préparation opérationnelle et fiscale sont mesurés au moyen de mécanismes appropriés tout au long de l'exercice financier, afin de maintenir le cap. Le MRN reconnaît l'importance du rôle joué par les employés dans la concrétisation de la stratégie en 2013-2014 et de leur rôle continu dans la consolidation du système de gestion officiel au sein du Ministère.

Mesures du rendement

Thème stratégique : Une économie plus forte	Mesure
Tirer parti du développement du secteur forestier et des investissements dans celui-ci.	Engagement à l'égard de l'investissement dans le secteur forestier.
Thème stratégique : Une meilleure qualité de vie	**Mesure**
Fournir des programmes et des services innovateurs.	Nombre programmes et services nouveaux ou améliorés.
Thème stratégique : Vivre selon nos moyens	**Mesures**
Établir un budget viable.	Ratio des dépenses réelles par rapport à celles prévues au budget.
Établir un budget viable.	Ratio des recettes réelles par rapport à celles prévues au budget.
Prioriser, optimiser et améliorer les processus.	Économies ($) réalisées grâce à l'amélioration continue.
Catalyseurs (RH, TI, culture de l'excellence en matière de rendement)	**Mesure**
Harmoniser le rendement du Ministère à la stratégie du GNB.	Nombre moyen de jours de congé de maladie au MRN.

Thème stratégique
Une économie plus robuste

Objectif de la mesure
Tirer parti du développement du secteur forestier et des investissements dans celui-ci.

Mesure
Engagement à l'égard de l'investissement dans le secteur forestier.

Description de la mesure
Total des investissements en dollars par les partenaires du secteur forestier.

Rendement général
Dépassement de l'objectif poussé de 116 millions de dollars.

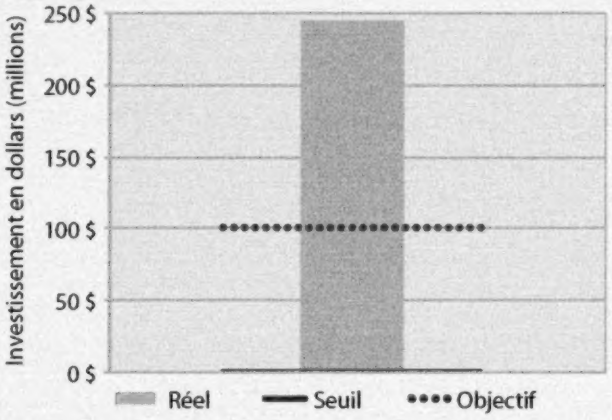

Seuil : 0 $
Objectif : 100 millions de dollars
Réel : 245.2 millions de dollars

Raison d'être de cette mesure
Cette mesure témoigne du succès du Ministère à créer une stratégie forestière qui favorise la croissance et la compétitivité du secteur forestier.

Quels projets ont été entrepris au cours de l'année de déclaration pour atteindre le résultat?
Grâce à une augmentation de l'approvisionnement en bois, à un mouvement visant à réduire la duplication et à des coûts réduits de gestion forestière, la *Stratégie de gestion des forêts de la Couronne* a généré 600 millions de dollars en investissements provenant de l'industrie. Cette stratégie permettra au Nouveau-Brunswick de maintenir plus de 22 000 emplois directs et indirects au Nouveau-Brunswick, et contribue à la création de 500 nouveaux emplois permanents et de 1 200 emplois dans le secteur de la construction. La contribution financière du secteur forestier au PIB provincial se chiffre à 1,45 milliard de dollars.

Thème stratégique
Une meilleure qualité de vie

Objectif de la mesure
Fournir des programmes et des services innovateurs.

Mesure
Nombre programmes et services nouveaux ou améliorés.

Description de la mesure
Amélioration de l'expérience client par la mise en œuvre de programmes ou un accès accru aux programmes et services nécessaires.

Rendement général
Objectifs atteints pour six programmes et services nouveaux et améliorés.

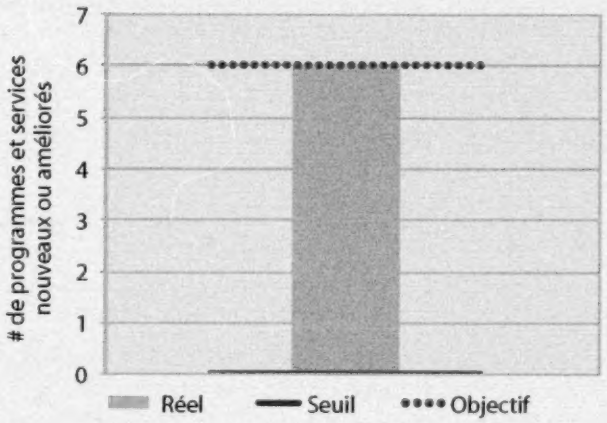

Seuil : 0
Objectif : 6
Réel : 6

Raison d'être de cette mesure
Le Ministère examine plusieurs nouveaux programmes, ainsi que quelques améliorations aux programmes existants dans le but de satisfaire les besoins de nos clients. On prévoit que ces programmes et services nouveaux et améliorés fourniront finalement au public un accès à un plus grand nombre d'activités liées aux ressources naturelles.

Quels projets ont été entrepris au cours de l'année de déclaration pour atteindre le résultat?
Le Ministère a amélioré ses programmes d'empoissonnement, a adopté la nouvelle *Loi sur les espèces menacées d'extinction*, a modernisé le programme de formation en conservation (ex. : élaboration d'un système de formation en conservation), et a développé et mis en place un réseau hydrographique consolidé pour le Nouveau-Brunswick.

Thème stratégique
Vivre selon nos moyens

Objectif de la mesure
Établir un budget viable

Mesure
Ratio des recettes et des dépenses réelles.

Description de la mesure
Le ratio détermine si les dépenses et les recettes du Ministère sont supérieures ou inférieures au budget. Le ratio est de 100 % lorsque les dépenses ou les recettes sont supérieures au budget et en deçà de 100 % lorsqu'elles sont inférieures.

Rendement général
Recettes – Dépassement de l'objectif poussé de 100,5 %
Recettes – Entre la cible et l'objectif poussé de 98 %

Seuil : Recettes – 99.68%
Dépenses – 95.84%
Objectif : Recettes – 100%
Dépenses – 100%
Réel : Recettes – 102.0%
Dépenses – 99.95%

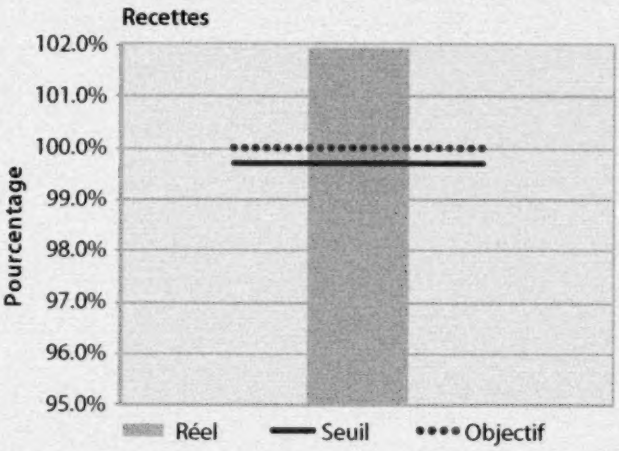

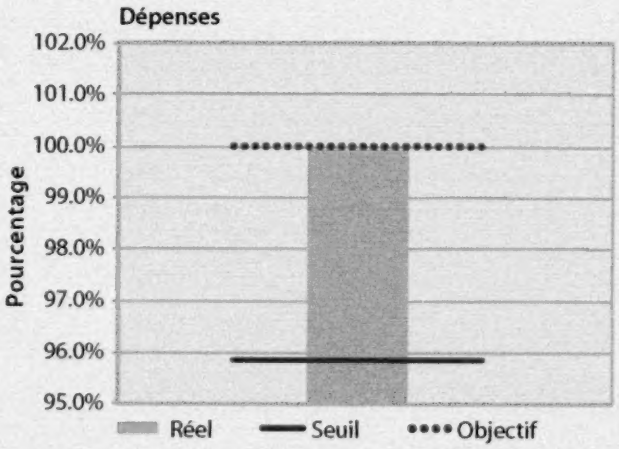

Raison d'être de cette mesure
Ces indicateurs mesurent la capacité du Ministère à gérer ses dépenses conformément à son budget et à estimer avec précision ses recettes en se fondant sur les données disponibles au moment de la préparation des budgets.

Quels projets ont été entrepris au cours de l'année de déclaration pour atteindre le résultat?
Le Ministère a fait preuve de diligence dans le contrôle des dépenses discrétionnaires; a eu recours aux pratiques exemplaires d'approvisionnement en produits et services pour profiter du meilleur rapport qualité-prix; et a poursuivi ses initiatives d'amélioration du processus pour réaliser des gains d'efficacité et des économies.

Thème stratégique
Vivre selon nos moyens

Objectif de la mesure
Prioriser, optimiser et améliorer les processus.

Mesure
Économies ($) réalisées grâce à l'amélioration continue.

Description de la mesure
Cette mesure est axée sur les économies en dollars réalisées grâce aux initiatives d'amélioration continue Lean Six Sigma.

Rendement général
Dépassement de l'objectif poussé de 1,2 million de dollars.

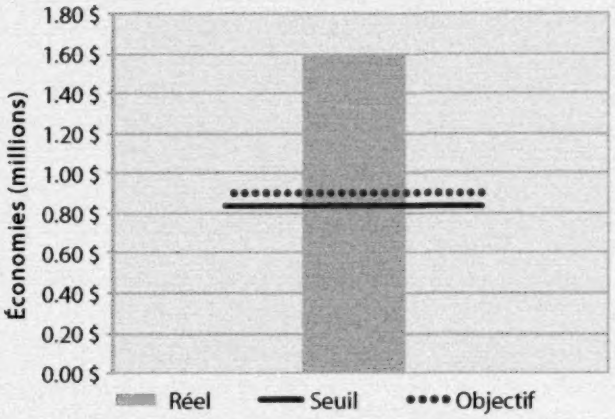

Seuil : 835 000 $
Objectif : 900 000 $
Réel : 1.6 million de dollars

Raison d'être de cette mesure
Un aspect important du système de gestion officiel consiste à entreprendre dans chaque ministère des projets d'amélioration du processus afin de réduire les coûts et d'accroître l'efficacité des processus et des services. Cette mesure permet de faire le suivi de la valeur des économies pour ces projets d'amélioration.

Quels projets ont été entrepris au cours de l'année de déclaration pour atteindre le résultat?
Quelque 13 projets d'amélioration du processus ont été entrepris afin d'éliminer et de contrôler les coûts. Des projets ayant donné lieu à des économies réelles associées à cette cible comprennent les suivants:

- 201 000 $ à partir de trois vagues de Marche Muda (Recherche de gaspillage);
- 937 000 $ en réduisant les coûts associés aux infrastructures et à l'entreposage des bureaux de districts;
- 52 000 $ en réduisant le volume d'appels téléphoniques aux districts;
- 145 000 $ en améliorant le processus de demande d'utilisation des terres de la Couronne.

De plus, le Ministère a réalisé des économies de 406 529 $ en gestion efficace du travail des employés grâce aux projets d'amélioration du processus et à des activités de chasse au gaspillage, portant le total à l'échelle ministérielle à 2 009 058 $.

Thème stratégique
Catalyseurs

Objectif de la mesure
Harmoniser le rendement du Ministère à la stratégie du GNB.

Mesure
Nombre moyen de jours de congé de maladie au MRN.

Description de la mesure
La mesure illustre le nombre de jours de congé pris en moyenne par employé à temps plein.

Rendement général
Entre l'objectif et aux attentes de 6.52 jours.

Seuil : 8.4 jours
Objectif : 7.2 jours
Réel : 7 jours

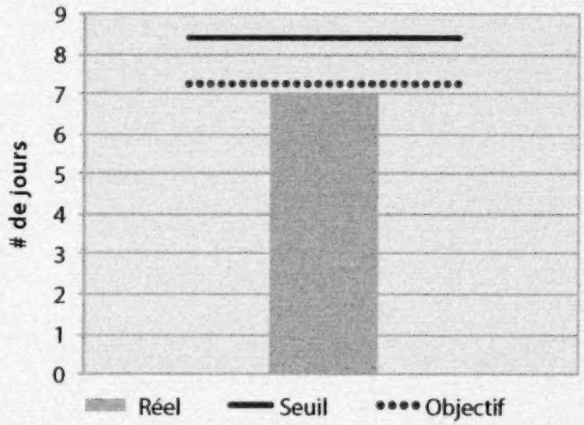

Raison d'être de cette mesure
Le gouvernement a établi un objectif de réduction des congés de maladie de 20 % à atteindre avant le 31 mars 2015 (objectif sur trois ans) pour les employés des Parties I, II et III des services publics. Un taux moindre d'absentéisme et, plus particulièrement, le recours aux congés de maladie au sein de certains groupes d'employés, permettront au gouvernement de réaliser des économies substantielles et l'aideront à réduire les coûts associés à la perte de productivité, de même que les coûts de remplacement du personnel.

Quels projets ont été entrepris au cours de l'année de déclaration pour atteindre le résultat?
Les activités suivantes ont contribué à atteindre les objectifs en matière de congé de maladie :

- élaboration d'une stratégie de promotion du mieux-être;
- tenue de séances de gestion de l'assiduité pour tous les gestionnaires;
- mise à disposition d'information sur la Politique d'assiduité au travail et le Guide de soutien à l'assiduité pour les surveillants immédiats pour tous les employés;
- élaboration d'une liste de pratiques exemplaires en matière de ressources humaines et mise en œuvre de pratiques retenues.

Survol des opérations du ministère

Le Ministère assume la responsabilité de la protection, du développement, de l'exploitation et de la gestion des activités provinciales touchant les ressources naturelles, afin de veiller à ce que le bois d'œuvre, le poisson, la faune et les terres de la Couronne soient gérés dans l'intérêt supérieur des Néo-Brunswickois tout en favorisant la croissance économique et en misant sur un équilibre entre les valeurs sociales et environnementales.

Le ministre est responsable du MRN, du Conseil de la faune du Nouveau-Brunswick et de la Commission des produits forestiers du Nouveau-Brunswick. Il est aussi président du conseil d'administration de Forest Protection Limited (lutte contre les feux de forêt et autres services).

Le sous-ministre est président du conseil d'administration de Forest Protection Limited, siège au conseil d'administration de la Société du complexe forestier des Maritimes (infrastructures du bureau central), et dirige le Ministère.

Le Ministère est structuré de la façon suivante :

- Bureau du ministre et du sous-ministre (quatre employés);
- Division des ressources renouvelables et des opérations – comprend la Direction du poisson et de la faune, la Direction de la gestion des forêts, la Direction des terres de la Couronne et la Division des opérations et des services de soutien régionaux (524 employés);
- Division des services généraux – comprend la Direction des services des ressources humaines, la Direction des services et systèmes d'information, la Direction des services financiers et la Direction des politiques et initiatives stratégiques (64 employés);
- Direction des communications (deux employés).

Organigramme des échelons supérieurs

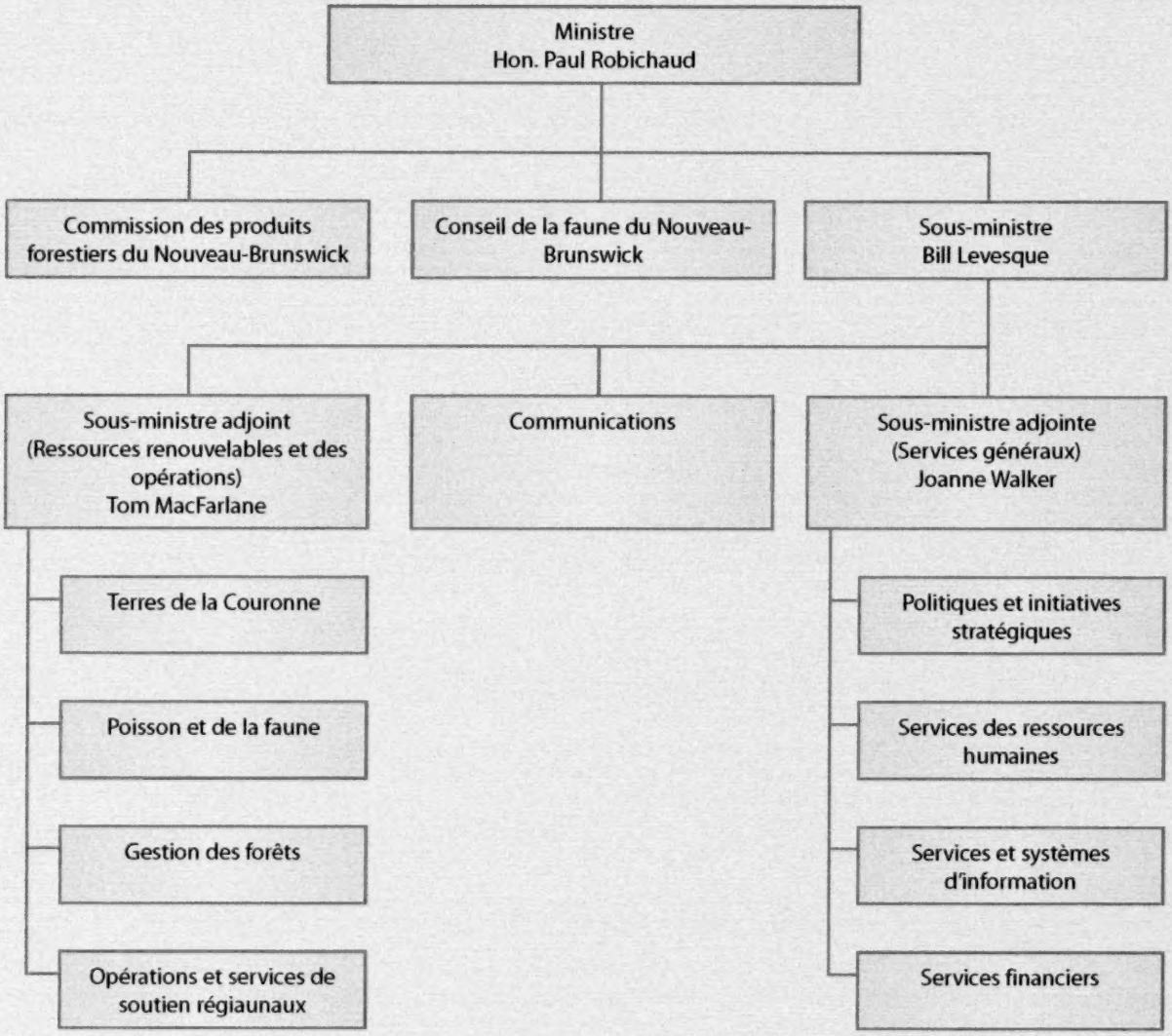

Vue d'ensemble de la division et faits saillants

Division des services généraux

la **Division des services généraux** assure la gestion et le soutien administratif des programmes et activités du Ministère. La division comprend la Direction des services des ressources humaines, la Direction des services et systèmes d'information, la Direction des services financiers et la Direction des politiques et initiatives stratégiques. Elle offre un soutien continu au ministère de l'Énergie et des Mines sur le plan des finances, des ressources humaines, et des services et systèmes d'information.

La **Direction de service des ressources humaines** fournit des conseils et des avis stratégiques et opérationnels sur toute question relative à la gestion des ressources humaines dans le but de soutenir les objectifs du Ministère. Les services comprennent le recrutement, la formation et le perfectionnement du personnel qualifié, la planification des ressources humaines, la planification de la relève, l'engagement, les langues officielles, la gestion du rendement, la classification et la rémunération, les relations avec les employés et les relations de travail, la santé, le mieux-être et la sécurité.

La **Direction des services et systèmes d'information** est responsable de l'élaboration, de la gestion et du soutien des services et systèmes d'information, et des technologies de l'information du Ministère. La direction est responsable de coordonner les données stratégiques et la création d'applications des SIG, de la création et de l'entretien d'applications logicielles, de la gestion des dossiers du Ministère, et des ventes et services externes. De plus, elle est responsable de l'assurance de l'information et de la gestion du risque garantissant la conformité à la politique de sécurité des systèmes d'information du gouvernement.

La **Direction des services financiers** est responsable de la gestion des ressources financières. Ses activités comprennent la gestion des dépenses et des revenus conformément aux lois, aux règlements, aux politiques et aux normes comptables. Elle fournit des conseils en matière de finances, de budget, de communication de l'information financière et de services comptables.

La **Direction des politiques et initiatives stratégiques** est responsable de soutenir l'élaboration de politiques et de propositions législatives pour l'ensemble du Ministère et de s'assurer que ces dernières tiennent compte de l'obligation de consultation des Premières Nations par la Couronne, de l'établissement de relations avec les Premières Nations du Nouveau-Brunswick, de la représentation du Ministère dans les comités interministériels et intergouvernementaux, de la coordination des affaires législatives du ministre et des réponses coordonnées aux demandes en vertu de la *Loi sur le droit à l'information et protection de la vie privée*. La direction gère aussi les activités d'amélioration du processus et l'élaboration de stratégies au nom du Ministère.

Direction des services des ressources humaines

- Élaboration d'un programme d'orientation pour les employés ayant comme objectif une rétention accrue du personnel à haut rendement. L'orientation comprend un important aspect de sécurité, conformément aux nouvelles exigences législatives de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*.
- Offre de séances de formation sur l'assiduité et le rendement à tous ses gestionnaires et superviseurs.
- Organisation de 48 concours.
- Animation de séances de discussion en groupe visant à cerner les améliorations relatives à deux aspects importants de l'engagement : reconnaissance significative du personnel et flux d'information essentielle.

Direction des services et systèmes d'information

- En collaboration avec le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, et Service Nouveau-Brunswick, développement du réseau hydrographique du Nouveau-Brunswick. Cette base de données fournit aux utilisateurs un accès immédiat aux données courantes, à jour et cruciales sur l'eau de surface. Cette initiative a reçu une distinction nationale.

- Mise en œuvre du système de gestion de l'information électronique (SGIE) et formation de plus de 370 employés du Ministère.
- Création d'une application en ligne de mise en commun de données pour la Direction de la gestion des forêts et Forest Products Limited.
- Création de plusieurs applications pour soutenir les initiatives ministérielles.

Direction des services financiers

- Rationalisation des processus de reddition de compte afin de cibler les gains d'efficacité en matière de temps de travail du personnel.
- Occasions de formation polyvalente pour les employés.
- Soutien à la direction en s'assurant que le Ministère proposait des services et des initiatives tout en affichant des dépenses inférieures de 47 500 $ au budget.

Direction des politiques et des initiatives stratégiques

- Réponse à 29 demandes en vertu de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée* et à cinq demandes d'avis de motion.
- Dépôt de 45 mémoires au Conseil exécutif.
- Mise en place de 13 projets ceinture noire et ceinture verte.
- Offre de trois formations sur la recherche de gaspillage auprès de 38 employés.
- Participation de toutes les collectivités de Premières Nations à des consultations qui touchent les initiatives ministérielles, et à des discussions bilatérales visant à renouveler les ententes relatives à la récolte de bois commerciale conclues avec chacune des communautés.

Les indicateurs de rendement clés de la Division des services généraux par rapport à l'ensemble du Ministère se trouvent dans le tableau de bord équilibré du MRN.

Division des ressources renouvelables et des opérations

La **Division des ressources renouvelables et des opérations** est responsable de l'administration et de la gestion des programmes et des activités de la Direction du poisson et de la faune, de la Direction de la gestion des forêts et de la Direction des terres de la Couronne, de même que des programmes de la Division des opérations et services de soutien régionaux qui comprennent la protection des ressources et les activités d'application.

La **Direction du poisson et de la faune** est responsable de la gestion des programmes liés aux espèces de poissons et d'animaux sauvages de la province et de la gestion des zones de conservation et de protection de la province, notamment les ZNP. Les activités de gestion comprennent le contrôle du statut des populations de poisson et d'animaux sauvages et, au besoin, l'élaboration de mesures pour préserver ou promouvoir des populations spécifiques ou des habitats. Ces responsabilités comprennent la gestion des contingents de prises pour toutes les espèces de gibier et 19 espèces de poisson. La direction gère aussi tous les permis de pêche et de chasse, de même que les activités de formation des chasseurs.

La **Direction de la gestion des forêts** est responsable de la gestion et de l'administration des ressources de bois d'œuvre de la Couronne. Son rôle principal consiste à administrer et à superviser tous les aspects liés à la gestion de la forêt sur les terres de la Couronne, notamment l'inventaire, la planification, les insectes et les maladies, l'exploitation forestière, la sylviculture, les produits du bois et les redevances. La direction est responsable de la conclusion et de l'administration des ententes avec les titulaires et les sous-titulaires de permis de coupe sur les terres de la Couronne, comme le prescrit la *Loi sur les terres et forêts de la Couronne*. La direction administre aussi les programmes provinciaux de sylviculture sur les terres boisées privées et pour les producteurs acéricoles.

La **Direction des terres de la Couronne** est responsable de la gestion des terres de la Couronne à l'échelle provinciale, ce qui comprend les terres côtières et les terres submergées. La division assume les responsabilités légales découlant de tout usage récréatif ou commercial des terres de la Couronne du Nouveau-Brunswick, qui comprennent l'achat, la vente, l'échange ou la location de terre à des fins récréatives, comme les baux de lieux de camp, les baux commerciaux et les servitudes, les baux de sentiers de VTT et de motoneige, ainsi que les programmes d'entretien des sentiers récréatifs.

La **Division des opérations et des services de soutien régionaux** est avant tout responsable de l'exploitation sur le terrain liée aux activités de la division, de même que de la protection, de l'application de la loi, des évaluations et de la lutte contre les feux de forêt. Les Services de soutien régionaux ont quatre bureaux régionaux et 18 bureaux de district, de même que des groupes de service de soutien qui fournissent de l'aide en matière d'administration et de logistique pour les opérations et l'équipement de l'ensemble du Ministère.

Direction du poisson et de la faune

- Signature d'ententes avec des écloseries du secteur privé en vue de doubler la capacité des stocks de poisson.
- Mise en œuvre des changements pour permettre l'inscription privée des orignaux récoltés.
- Intensification des activités des inventaires aériens afin d'enrichir les données sur la population d'originaux.
- Modification de la législation pour reconnaître le droit des membres de la GRC et des militaires nés au Nouveau-Brunswick qui sont déployés à l'extérieur de la province de déposer une demande de permis de chasse, de pêche à la ligne et de piégeage.
- Mise en œuvre des modifications réglementaires afin d'allouer une partie des permis de chasse à l'orignal destinés aux non-résidents à des guides et pourvoyeurs qualifiés par un tirage au sort.

Direction de la gestion des forêts

- Production de 24 millions de semis à la pépinière forestière de Kingsclear.
- Sondage sur le juste prix du bois sur pied dans les Maritimes en collaboration avec la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard.
- Acquisition de l'imagerie numérique et de statistiques en foresterie tirées de LiDAR pour 718 000 hectares situés dans le sud du Nouveau-Brunswick et établissement de 200 courbes d'étalonnage LiDAR.
- Nouvelle mesure de 228 placettes d'échantillonnage permanentes (PEP) sur les terres de la Couronne et de 64 PEP sur les terres boisées privées afin de suivre la croissance de la forêt.
- Accroissement considérable de la surveillance de la tordeuse des bourgeons de l'épinette au Nouveau-Brunswick en raison de la menace croissante que pose son pullulement.
- Poursuite des efforts de contrôle du longicorne brun de l'épinette non indigène.
- Récolte de 5 245 millions de mètres cubes de bois sur les terres de la Couronne et travaux de sylviculture sur 40 573 hectares de terres de la Couronne (voir les annexes A et B).

Direction des terres de la Couronne

- Réception et traitement de 308 demandes visant les terres de la Couronne.
- Formulation de 74 réponses formelles pour le ministre et de demandes de communication.
- Obtention de l'approbation du GNB de procéder à l'échange de 6 359 hectares de terres avec Oxford Frozen Foods.
- Obtention de l'approbation du GNB de modifier le *Règlement sur l'administration des terres de la Couronne* de la *Loi sur les terres et forêts de la Couronne* afin de réduire la charge administrative et d'ajuster les coûts associés aux poteaux et dispositifs d'ancrage.

Opérations et Services de soutien régionaux

- Soutien continu d'un nombre de programmes du MRN, qui concernent entre autres l'application de la loi, la lutte contre les feux de forêt, la vérification des opérations forestières sur les terres de la Couronne, les activités de gestion du poisson et de la faune, les interventions découlant de la mort, de blessure ou de nuisance d'animaux, les interventions découlant de problèmes environnementaux, les inspections des méthodes de tenure sur les terres de la Couronne, les interventions à la suite de problèmes ou de plaintes du public, la formation sur la chasse et le piégeage, et les programmes de formation sur le maniement sécuritaire des armes à feu destinés au public.
- Enquêtes sur 1 835 infractions; une augmentation de 15 % par rapport à l'année précédente.
- Lutte contre 345 incendies, qui ont ravagé 747 hectares en 2013. Ce chiffre constitue une augmentation de 20 % par rapport à la zone ravagée en 2012.
- Mobilisation de 60 travailleurs de lutte contre les incendies de l'extérieur de la province afin d'aider à combattre les incendies.
- Avantage du nouveau programme permettant d'équiper les véhicules des agents de conservation et des agents des ressources de postes de travail mobiles munis d'ordinateurs qui leur permettent de faire leur rapport directement sur le terrain la plupart des jours de la semaine.

Les indicateurs de rendement clés de la Division des ressources renouvelables et des opérations par rapport à l'ensemble du Ministère se trouvent dans le tableau de bord équilibré du MRN.

Information financière

Dépenses 2013-2014 ($)

Programme ordinaire	Budget principal	Transferts de crédits [1]	Budget définitif	Dépenses réelles	Écart
Gestion des forêts	73 550 000	1 858 000	75 408 000	75 760 000	352 000[2]
Gestion du poisson et de la faune	10 949 000	134 000	11 083 000	11 614 600	531 600[3]
Administration	6 501 000	4 000	6 505 000	6 584 600	79 600[4]
Gestion des terres	4 162 000	20 600	4 182 600	3 764 900	(417 700)[5]
Gestion régionale	6 431 000	64 700	6 495 700	5 902 700	(593 000)[6]
Total 2013-2014	101 593 000	2 081 300	103 674 300	103 626 800	(47 500)

Comptes de capital et à but spécial	Budget principal	Transferts de crédits [1]	Budget définitif	Dépenses réelles	Écart
Amélioration des immobilisations et des biens-fonds (Sentier NB Trail)	200 000	–	200 000	199 400	(600)
Biens-fonds et immobilisations	325 000	-	325 000	309 900	(15 100)
Fonds en fiducie pour la faune du N.-B.	1 600 000	–	1 600 000	1 709 700	109 700[7]
Fonds en fiducie pour la gestion des sentiers	1 400 000	–	1 400 000	1 452 500	52 500[7]
Prés du Grand Lac	27 000	–	27 000	22 700	(4 300)
Projets à frais recouvrables	200 000	–	200 000	48 300	(151 700)[8]

Remarques

1 Les transferts de crédits sont dus à des règlements salariaux et à des estimations supplémentaires pour la lutte contre les feux de forêt.

2 Un volume plus important de bois récolté et utilisé a entraîné la hausse des dépenses liées à la gestion des terres de la Couronne et au montant des redevances aux Premières nations.

3 Le dépassement de crédit est dû à l'exploitation des barrières à saumons.

4 L'augmentation des dépenses est due au versement d'indemnité aux travailleurs.

5 Les économies découlent des postes vacants et des gains généraux d'efficacité.

6 Les économies découlant des gains généraux d'efficacité et des postes vacants.

7 Augmentation du nombre de concessions accordées.

8 Faible nombre de projets approuvés.

Recettes 2013-2014 ($)

Programme ordinaire	Budget principal	Transferts de crédits [1]	Budget définitif	Dépenses réelles	Écart
Produits de placement	121 000	-	121 000	113 800	(7 200)
Licences et permis	5 052 000	-	5 052 000	5 221 200	169 200[1]
Vente de biens et services	3 908 000	-	3 908 000	4 063 500	155 500[2]
Redevances	72 725 000	-	72 725 000	74 057 800	1 332 800[3]
Amendes et intérêts de pénalité	255 000	-	255 000	357 400	102 400[4]
Recettes diverses	318 000	-	318 000	645 400	327 400[5]
Recouvrements au compte de capital – provenance interne	540 000	-	540 000	42 200	(497 800)[6]
Total 2013-2014	82 919 000	-	82 919 000	84 501 300	1 582 300

Comptes de capital et à but spécial	Budget principal	Transferts de crédits [1]	Budget définitif	Dépenses réelles	Écart
Produits de placement	39 000	-	39 000	21 700	(17 300)[7]
Licences et permis	3 103 000	-	3 103 000	3 039 200	(63 800)[8]
Vente de biens et services	5 000	-	5 000	0	(5 000)
Recettes diverses	0	-	0	1 400	1 400[9]
Subventions conditionelles	200 000	-	200 000	48 300	(151 700)[10]
Total 2013-2014	3 347 000	-	3 347 000	3 110 600	(236 400)

Remarques

1 Augmentation du nombre de permis de pêche à la ligne vendus et du nombre de permis de chasse à l'orignal offerts.
2 Revenus générés par le déploiement des employés vers d'autres territoires pour la lutte contre les feux de forêt.
3 Volume accru de bois récolté et utilisé.
4 Augmentation du nombre d'amendes; augmentation du montant des amendes relatives à la récolte pour les titulaires de permis.
5 Frais généraux du MRN pour la gestion du permis de coupe sur les terres de la Couronne à Kent; hausse du revenu découlant du programme d'éducation sur la conservation.
6 Vente de terres excédentaires non finalisée en 2013-2014.
7 Le faible taux d'intérêt a entraîné un rendement inférieur au rendement prévu.
8 Revenu provenant d'un nombre d'enregistrements de VTT plus faible que prévu.
9 Recouvrement des dépenses de l'année précédente.
10 Faible nombre de projets approuvés.

Résumé des activités de recrutement

Conformément à l'article 4 de la *Loi sur la Fonction publique*, le sous-ministre du ministère des Ressources humaines délègue à chacun des administrateurs généraux les activités de dotation de leur ministère respectif. Vous trouverez ci-dessous un résumé des activités de dotation pour l'exercice 2013-2014 du ministère des Ressources naturelles.

Le ministère a annoncé 37 concours, soit sept concours publics et 30 concours restreints (internes).

Conformément aux articles 15 et 16 de la *Loi sur la Fonction publique*, le ministère a effectué des nominations au moyen d'autres démarches visant à déterminer le mérite, sans concours, soit :

Type de nomination	Description de la nomination	Article de la *Loi sur la Fonction publique*	Numéro
Emplois professionnels, scientifiques ou techniques spécialisés	Une nomination peut être faite sans concours lorsqu'un poste requiert : • un degré élevé d'expertise et de formation, • un degré élevé de compétences techniques, • une reconnaissance à titre d'expert du domaine.	15(1)	0
Programme d'égalité d'accès à l'emploi	Programme offrant aux Autochtones, aux personnes ayant un handicap et aux membres des minorités visibles l'égalité d'accès à des possibilités d'emploi, de formation et d'avancement.	16(1)a)	0
Programme de gestion du talent au niveau ministériel	Les employés permanents faisant partie des réserves de talents gouvernementales et ministérielles qui répondent aux quatre critères d'évaluation du talent, nommément le rendement, l'état de préparation, la volonté et le degré d'urgence.	16(1)*b*)	4
Mutation latérale	Le processus de mutation du gouvernement du Nouveau-Brunswick facilite la mutation des employés de la partie I, II (conseils scolaires) et III (corporations hospitalières) de la fonction publique.	16(1) ou 16(1)*c*)	18
Nomination d'employés occasionnels ou temporaires à un poste permanent	Une personne qui est embauchée à titre occasionnel ou temporaire en vertu de l'article 17 peut être nommée sans concours à un poste permanent ayant été bien classifié au sein de la fonction publique.	16(1)*d*)(i)	0
Nomination d'étudiants et d'apprentis à un poste permanent	Les étudiants pour les emplois d'été, les étudiants universitaires ou collégiaux de programmes CO-OP ou les apprentis peuvent être nommés à un poste de la fonction publique sans concours.	16(1)*d*)(ii)	0

Résumé des projets de loi et des activités législatives

N° du projet de loi	Nom de la loi	Date de la sanction royale	Lien vers le projet de loi
3	Loi modifiant la *Loi sur les terres et forêts de la Couronne*	Le 13 décembre 2013	http://www1.gnb.ca/legis/bill/editform-f.asp?ID=1035&legi=57&num=4
4	Loi modifiant la *Loi sur le poisson et la faune*	Le 13 décembre 2013	http://www1.gnb.ca/legis/bill/editform-f.asp?ID=1036&legi=57&num=4

Résumé des activités liées aux langues officielles

Introduction

Le Ministère continue de travailler sur le plan d'action visant à aborder les quatre secteurs d'activités visés par le *Plan du gouvernement sur les langues officielles*. Les prochains paragraphes présentent certaines mesures prises dans chacun des domaines d'intérêt.

Axe 1

Des vérifications aléatoires ont été effectuées afin de valider que l'offre active et les services étaient offerts dans les deux langues officielles. Les occasions manquées ont été soulevées. Les profils linguistiques ont été révisés afin de garantir un accès à un service de qualité égale dans les deux langues officielles. Tous les profils sont mis à jour sur une base régulière.

Axe 2

La communication et la correspondance avec les employés sont effectuées dans leur langue de préférence. Le Ministère a continué d'offrir de l'interprétation simultanée ou des présentations bilingues dans toutes les réunions importantes. Le cas échéant, les réunions sont organisées par un groupe linguistique.

Axe 3

Le Ministère a créé un programme d'orientation des employés qui fait la promotion des politiques en matière de langues officielles et suppose la réussite de deux modules de formation. Quelque 21 employés ont participé à la formation en langue seconde en 2013-2014.

Axe 4

Le Ministère exige que tous les employés suivent deux modules de formation sur les langues officielles. L'objectif est que les employés acquièrent une bonne connaissance et compréhension de la *Loi sur les langues officielles*, des politiques et des règlements afférents, et des obligations du GNB en matière de langues officielles. Dans certains cas, des séances distinctes de formation sont nécessaires avec le personnel ministériel.

Conclusion

Le Ministère a nommé un employé francophone provenant du nord du Nouveau-Brunswick dans un milieu de travail à prédominance anglophone. L'employé était agent de conservation; il est particulièrement difficile d'embaucher des employés bilingues pour ce poste dans le sud du Nouveau-Brunswick. L'employé est maintenant pleinement intégré dans son nouvel environnement et a décliné une offre dans le nord de la province. L'employé offre un excellent service bilingue.

Résumé des recommandation du bureau du vérificateur général

Nom et année de la vérification y incluant un lien au document en ligne	Recommandations	
	Total	Adoptées
S / O - Toutes les recommandations ont eu lieu avant l'exercise financier de 2009-2010.		

Annexe A – Travaux sylvicoles

Production de la pépinière de Kingsclear et du Centre de semences forestières de l'Atlantique

Produit	2013-2014	2012-2013	2011-2012
Semis produits	24,418,000	23,052,000	22,524,000
Semences produites pour le MRN (kg)	73,000	50,000	459,000
Semences entreposées par le MRN (kg)	1,608,000	1,767,000	1,866,000
Semences entreposées pour les clients (kg)	2,892,000	3 551	2,525,000

Superficie des terres de la Couronne visée par des travaux sylvicoles par année (hectares)

Année	Plantation d'arbres	Éclaircie précommerciale	Herbicide	Total
2013	12 140	14 219	14 214	40 573
2012	13 420	14 700	14 592	42 712
2011	11 422	11 416	13 816	36 654

Travaux sylvicoles dans des boisés privés par année (hectares)

Année	Préparation du terrain	Plantation d'arbres	Entretien de plantations	Éclaircie précommerciale	Total
2013	793	1 120	1 643	4 016	7 572
2012	908	1 151	1 353	4 544	7 956
2011	819	811	1 328	5 072	8 030

Annexe B – Gestion des permis de coupe sur les terres de la coronne

Produits forestiers récoltés sur les terres de la Couronne – récolte par année (m^3)

Année	Essenses d'arbres	Titulaires de permis et de sous-permis de coupe	Premières Nations	Permis spéciaux	Total
2013-2014	Résineux	3 086 099	184 016	17,500	5 245 153
	Feuillus	1 890 301	46 537	20,700	
2012-2013	Résineux	3 033 802	167 317	6 324	5 070 106
	Feuillus	1 781 958	47 543	33 162	
2011-2012	Résineux	3 365 496	181 277	7 286	5 250 744
	Feuillus	1 620 505	46 319	29 861	

Remarque : Comprend toutes les essences d'arbres et tous les produits.